



Communiqué de presse

Jeudi 22 juin 2017

Communauté de
communes
**Normandie-Cabourg-
Pays-d'Auge**

La communauté de communes Normandie-Cabourg-Pays d'Auge et le SDEC ENERGIE s'engagent dans la transition énergétique du territoire

La communauté de communes Normandie-Cabourg-Pays d'Auge et le SDEC ENERGIE s'engagent dans une convention de partenariat pour la mise en œuvre opérationnelle d'un Plan Climat Air Energie Territoire (PCAET) sur les 33 communes de la communauté. La réussite de cette convention, inédite dans le Calvados, repose sur un plan d'actions et sur une mobilisation générale des acteurs du territoire.

Le PCAET, des enjeux environnementaux et économiques pour le territoire

La transition énergétique est un enjeu qui s'impose à tous et notamment aux communautés de communes de plus de 20 000 habitants, comme la communauté de communes Normandie-Cabourg-Pays d'Auge, qui ont l'obligation d'élaborer des Plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET) conformément à la loi de transition énergétique du 18 août 2015. La mise en œuvre d'un PCAET revêt de multiples intérêts pour la communauté de communes : la réduction des consommations et des factures d'énergie, la valorisation des ressources locales, des opportunités de création d'emploi dans les entreprises locales, etc

Un diagnostic énergie intercommunal et un plan d'actions sur 5 ans

Le SDEC ENERGIE, service public de l'énergie du Calvados, va accompagner la communauté de communes en apportant une aide technique et méthodologique permettant de définir la stratégie et le plan d'actions sur 5 ans. Le syndicat va notamment réaliser un état des lieux des réseaux publics d'électricité et de gaz, du parc d'éclairage public, de l'efficacité énergétique des bâtiments publics et de la production d'énergies renouvelables sur les communes et intercommunalité du territoire, qui recevront, chacune, une fiche synthétisant les pistes d'actions prioritaires identifiées sur son patrimoine.

La mobilisation de tous les acteurs du territoire

Afin de créer la dynamique indispensable à la mise en œuvre du futur PCAET, il est indispensable que les acteurs clés du territoire s'approprient et s'impliquent dans la démarche. Ainsi, les communes seront invitées à transmettre leurs données énergétiques qui seront ensuite analysées par le SDEC ENERGIE ; des réunions seront organisées pour informer et associer les acteurs locaux à la démarche ; des actions pédagogiques pourront être menées avec les établissements scolaires.

Olivier PAZ, Président de la communauté de communes Normandie-Cabourg-Pays d'Auge

Et

Jacques LELANDAIS, Président du SDEC ENERGIE

Ont le plaisir de vous convier à la signature de la convention de partenariat
pour la mise en œuvre du Plan Air Energie Territorial de la communauté

Jeudi 29 juin 2017 à 11h15

Dans les locaux de la communauté à Dives-sur-Mer, ZAC de la Vignerie, rue des entreprises.

Contact :

- Guénaëlle CARLIER – Ingénieure Planification énergétique - SDEC ENERGIE – 02 31 06 23 90 – gcarlier@sdec-energie.fr

Créée le 1^{er} janvier 2017, la nouvelle **communauté de communes Normandie-Cabourg-Pays d'Auge** réunit les trois communautés de communes CCED, CABALOR, COPADOZ ainsi que les trois communes de Escoville, Touffréville et Saint-Samson (qui étaient membres de la communauté de communes Bois et Marais).

Le SDEC ENERGIE, le service public de l'énergie dans le Calvados : Réunissant toutes les communes du département et de nombreuses intercommunalités, le Syndicat Départemental d'Energies du Calvados est un acteur public majeur des enjeux énergétiques du département. Le SDEC ENERGIE agit pour la transition énergétique en accompagnant les collectivités locales depuis la production d'énergie, en passant par la distribution jusqu'à l'utilisation. **Son objectif :** œuvrer pour un aménagement énergétique du territoire, équilibré et cohérent, qui favorise la transition énergétique tout en préservant l'intérêt de ses adhérents et de chaque habitant du Calvados. www.sdec-energie.fr